



Association Nationale Air des Télécommunications et du Contrôle (ANATC, ex ANATNB-AA)



Association affiliée à la
Fédération Nationale André Maginot – Groupement n° 003
et à l'Union Nationale des Transmissions - UNATRANS

ANATC – Gr 003 FNAM

Fort de Bicêtre
21, avenue Charles Gide
94272 – LE KREMLIN BICETRE
anac-tnb@wanadoo.fr
http://www.anac-tnb.fr

Jean BIBAUD

24, rue du Monard – 17600 SAUJON
06.62.80.46.09
jean.bibaud@wanadoo.fr

A Le Kremlin-Bicêtre, le **07 juin 2016**

N° **011 / ANATC / 2016**

COMPTE RENDU

de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ANATC du 31 mai 2016

L'assemblée générale nationale de l'ANATC du 31 mai 2016 s'est déroulée de 09h00 à 11h15, au Club « Les Balcons du Lac » à Sevrier (74320).

1. Etat des présents – Ouverture de la séance – Dépôt des Vœux et Motions

Etat des présents et des pouvoirs :

- Présents : **28**
- Pouvoirs : **42**
- Total : **70**

Ouverture de la séance. A l'issue de ce décompte, le président de l'association déclare la séance ouverte.

2. In memoriam

Lecture des membres décédés pour l'année 2015. Une minute de silence est respectée en leur mémoire ainsi qu'à ceux décédés depuis le début 2016 :

ANDRIAMANJAY Georges – 16/5/2015

AUJOUX Jean – 25/10/2015

AUZEPY Christian – 11/10/2015

BABELART René – 15/10/2014

BOLUMAR Jean-Pierre – 01/4/2015

BOSSUET René – 16/8/2014

CECILE Jacques – 12/8/2015

De CARPENTIER Jean – 12/8/2015

DOIDY Michel – 01/2/2014

DUCHAUSOY Jacques – 23/12/2014

HENRY Jean-Louis – 14/10/2014

LAFAY Jean-François – 17/6/2015

LASNIER-LACHAISE Charles - 24/3/2015

LEMASSON Michel – 18/5/2015

LOIZILLON Guy – 23/2/2015

OLLIVIER Gilbert – 21/6/2014

PETTINE Louis – 20/12/2014

RAMERO Joseph – 13/8/2015

RICHARD Gaston – 20/6/2014

TEYSSANDIER Léa – 28/9/2015

VILA Marcel – 01/1/2006

Décédés depuis le 1^{er} janvier 2016 :

ANDRE Denise BOURGUE Gabriel

CORDIER René HOYER Robert

MARTIN Kleber OLIVIE Yves

REBOUL Suzanne WIOLAND Michel

3. Mot du Président national de l'association (Jean BIBAUD)

Chers adhérents, chers amis, merci pour votre participation à cette 69^{ème} assemblée générale ordinaire.

Comme je vous l'ai dit hier soir, en ouverture du pot de bienvenue, voilà 11 ans que vous me faites confiance, confiance peu honorable pour moi au regard de la défection d'une bonne moitié de notre effectif depuis ce 16 avril 2005, date de ma prise de fonction. Je le répète, je ne m'accroche pas particulièrement à ce poste, et j'attends avec empressement mon successeur.

Comme vous le savez, de nombreux évènements ont profondément marqué notre association depuis 2005, et de nombreuses actions restent à mener. La plus importante, c'est de mettre collectivement tout en œuvre pour inciter l'adhésion des jeunes générations. Pour cela, il faut rester crédible pour les convaincre, à commencer par le sérieux de notre gestion et la présentation de nos valeurs.

Dans ce sens, nous allons donc analyser la situation et tracer autant que faire ce peut la meilleure ligne de conduite possible pour que notre aventure associative se poursuivre le plus longtemps possible.

Mais avant, je tiens à saluer et surtout à remercier très chaleureusement ceux et celles qui ont consacré et consacrent encore beaucoup de leur temps à l'association.

Merci de votre attention.

Par Saint Gabriel et Saint Raphaël, vive l'ANATC.

4. Rapport moral et d'activités (secrétaire national Patrick GARNIER)

Difficile effectivement, et pourtant, nous avons compris plus tôt, bien avant d'autres :

- *qu'il fallait servir d'une autre manière et nous organiser autrement ;*
- *qu'il fallait nous élever au-dessus des critiques au quotidien pour pouvoir porter notre conviction et surtout nos projets ;*
- *qu'il fallait avec certains partenaires mutualiser nos forces et nos moyens.*

Aujourd'hui, nous sommes fiers d'avoir réussi dans bien des domaines : d'être « dans les clous » en quelque sorte.

Notre Association, contrairement à d'autres qui se cherchent actuellement, est désormais par sa détermination et la volonté de ses membres, en mesure de se projeter sereinement vers l'avenir.

Cet avenir, il lui faudra sans cesse le préserver et le défendre, tant il est vrai que nos effectifs qui vont vieillissant sont sources d'inquiétude.

Gageons que nous saurons, comme nous l'avons fait pour notre organisation interne, nous mettre en condition pour y pallier et obtenir des résultats.

Résolution n° 1 : Le rapport moral est adopté à la majorité des voix moins une abstention.

5. Dépôt des vœux, motions et requête

5.1. Attribution d'allocations aux groupes régionaux.

Les objectifs de cette requête déposée par le GAN sont de :

- maintenir des activités/sorties à un coût raisonnable et attractif tout en restant dans le cadre de l'intérêt commun de l'association ;
- faciliter au maximum le transport par bus pour les déplacements ;
- assouplir le BF des groupes régionaux face à l'augmentation du coût des activités ;
- pouvoir répondre ponctuellement à une aide sociale ;
- conserver la cohésion au sein des groupes régionaux.

Les propositions du conseil d'administration sont :

- l'attribution d'une allocation « exceptionnelle » justifiée et ponctuelle ;
- d'un montant évalué entre 500 et 600 € pour un groupe régional ;
- que les sorties et activités régionales sont à étendre à tous les groupes régionaux et adhérents HG ;
- que l'aide (*allocation*) soit accordée au prorata du nombre total d'adhérents du groupe, conjoints et compagnes compris.

Votée à l'**Unanimité**.

5.2. Motions GR 003 FNAM pour la commission des droits de la FNAM

Une motion du Groupement n° 003 de la FNAM est déposée par le Secrétaire National.

Celle-ci est proposée aux membres de l'Assemblée Générale Ordinaire pour approbation :

En ce 31 mai 2016 l'ANATC, réunie en Assemblée Générale Ordinaire souhaite la prise en compte par les pouvoirs publics de l'ensemble de ces motions.

Pour les oubliés de l'histoire, nous demandons :

- *Reconnaissance de la qualité d'ancien combattant pour certains anciens combattants de la seconde guerre mondiale qui ne peuvent obtenir la qualité d'ancien combattant 39/45, tel que les engagés volontaires et mobilisés, du fait que, bien qu'engagés en 1944 ou mobilisés entre le 1^{er} septembre 1939 et le 22 juin 1940, ils se voient refuser la qualité d'ancien combattant 39/45 au prétexte qu'ils n'appartiennent pas à une unité combattante et que le nouveau projet de loi n° 525 déposé par le député FAVENNEC le 12 décembre 2012 et renvoyé à la commission de la Défense Nationale soit pris en compte (Alignement des critères sur ceux d'AFN et OPEX).*
- *Pour les combattants d'Indochine l'attribution de la carte du combattant et la médaille commémorative jusqu'au 1^{er} octobre 1957, aux militaires ayant participé à la guerre d'Indochine, en application du décret n° 57-1003 du 19 septembre 1957.*
- *L'attribution de la carte du combattant jusqu'au 1^{er} juillet 1964 à tous les militaires (ainsi que ceux titulaires de l'article 115 du code des PMI ayant servi pendant quatre mois en Algérie, comme mentionné dans le projet de loi n° 525 du député FAVENNEC et la modification de l'article 109, loi 2013-1278 du 29 décembre 2013.*
- *L'attribution de la médaille des évadés pour les combattants d'Afrique du Nord et ceux des nouveaux conflits (missions extérieures).*

- La mise en œuvre des recherches et du rapatriement des corps des militaires « Morts pour la France », disparus en Afrique du Nord, et souhaite de ne plus lire dans la presse ou entendre sur les différents médias le mot « REPENTANCE » qui à notre avis calomnie et déshonore les valeurs de notre armée.
- L'évolution vers l'indice 130 (actuellement 125) de la retraite mutualiste du combattant, avec participation de l'Etat, promise par les pouvoirs publics depuis près de 15 ans.
- Le rétablissement dans les manuels scolaires d'une vérité trop souvent déformée de l'histoire de notre pays, de son drapeau et de son armée, dont l'ensemble du peuple français devrait en être fiers.
- En ces moments difficiles, le respect de la dignité et des valeurs de la République trop souvent bafoués, en nombreuses circonstances au nom d'une certaine idéologie et d'un laxisme évident.
- Face au terroriste, nous affirmons notre soutien sans faille aux militaires engagés sur les théâtres d'opérations extérieures, pour la liberté dans le monde et à l'ensemble de l'armée française dans ses composantes : Armée – Gendarmerie – Police – Pompiers, pour le travail accompli sur notre sol ».

Votée à l'**Unanimité**.

5.3. Incidences des nouveaux Statuts UNATRANS sur l'ANATC

Notre camarade Jean Philippe CHAMPARNAUD, membre du Conseil d'Administration de l'UNATRANS, nous fait part des avancées dans la rédaction des nouveaux Statuts de cette Union qui seront définis au cours du quatrième trimestre 2016. Un règlement intérieur sera également établi. Dès que ces Statuts seront approuvés par une Assemblée Générale Extraordinaire, l'ensemble des membres de l'ANATC sera mis en communication des résultats.

6. Evolution des effectifs

	31/12/2014	31/12/2016
Effectif ANATC	411	356
Adhésions	1	2
Décès	13	21
Démissions	0	29
Radiations	0	7
Variation		- 55

L'effectif du Gr 003 FNAM – ANATC (avec ACMA) est de 402 Adhérents au 31/12/2016.

Résolution n° 2 : La présentation des effectifs au 31 décembre 2015 est adoptée à l'unanimité.

7. Cotisations

- ANATC : maintien de la cotisation annuelle à 22 €
- Gr 03 FNAM : cotisation annuelle des adhérents affiliés Gr 03 FNAM fixée à 5 €
- FNAM : maintien à 1,50 € pour l'année 2016.
- UNATRANS : maintien du forfait annuel établi à 300 € pour 2016, renégociable au vu des effectifs lors des prochaines réunions UNATRANS et lors de l'approbation des nouveaux Statuts en voie de finalisation.

Résolution n° 3 : les montants des cotisations 2015 sont adoptés à l'unanimité.

8. Activités 2015 / 2016 (depuis l'AGN 2015)

Grands rendez-vous tenus (au plan national) :

- Participation et/ou représentation de l'ANATC (au plan national) :
 - o Ravivage de la Flamme le 13 octobre 2015 (UNATRANS – DIRISI) ;
 - o Vœux du CEMAA et de la DC-DIRISI le 19 janvier 2016 ;
 - o AGO / AGE UNATRANS le 26 mai 2016 à Bicêtre ;
 - o Cérémonies et réunions au sein de la FNAM et de l'UNATRANS.
- Congrès national de la FNAM les 17 et 18 septembre 2015 à Mandelieu-la-Napoule :
 - o Voir dans le bulletin « La Charte ».
- Réunions du Conseil d'administration :
 - o 2 juin 2015 à Salies-de-Béarn ;
 - o 13 octobre 2015 au fort de Bicêtre ;
 - o 7 avril 2016 au Fort de Bicêtre.

Principales actions menées :

- Rencontres de l'EAC2P d'Evreux sur la BA 105 :
 - o le 13 octobre 2015 : Visite de l'EAC2P ;
 - o le 10 décembre 2015 : Présentation ANATC - Pourparlers d'affiliation ANATC-Gr 03 FNAM / AEC2P - Participation ANATC à la réalisation de la Salle d'Honneur CENON ;

- le 27 avril 2016 : Participation à la remise d'insigne EM-EAC2P 00.550.
- Réalisation / tirage / diffusion du mini bulletin de juillet 2015 et du bulletin ANATC de janvier 2016 nouvelle formule
- Réalisation de l'Annuaire ANATC 2015.
- Régularisations administratives (*trésorerie et secrétariat*) ANATC et Gr ANATC (PCAC,...).

Principales actions en cours :

- Organisation de l'AGN 2017 ;
- Mise à jour ponctuelle de l'Annuaire 2015 et diffusion semestrielle de sa version numérisée (*juillet et janvier*) ;
- Définition de l'aide financière au profit des groupes régionaux : sociale, administrative, manifestations d'intérêt commun (*versements ponctuels aux groupes régionaux*). Dans ce sens, le bureau national s'oriente vers l'appel de subventions publiques et privées : propositions à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d'administration de l'ANATC (*septembre 2016*). D'ici là, les groupes régionaux sont invités à faire valoir leurs avis et suggestions. Dans l'immédiat, le bureau national honorera les demandes sous couvert des disponibilités budgétaires et de l'avis du conseil d'administration de l'ANATC ;
- Reversement du proportionnel de l'allocation annuelle 2016 de la FNAM aux associations / amicales affiliées (ACMA,...) ;
- Réalisation d'une plaque funéraire à la mémoire de Charles LASNIER-LACHAISE ;
- Poursuite des "travaux Mémoire et Patrimoine" (*mise en valeur des travaux de René NAUDIN...*);
- Affiliation de l'Amicale de l'EAC2P d'Evreux et aide à la réalisation de la Salle d'Honneur Cenon,
- Communication des comptes rendus (AGN et CA) de l'ANATC / GR 003 FNAM aux présidents des associations / amicales affiliées (ACMA,...),

9. Calendrier :

- Calendrier 2016 sur le site Web ANATC ;
- Congrès annuel de la FNAM les 13 et 14 septembre 2016 à Bordeaux ;
- Ravivage de la Flamme jeudi 29 septembre 2016 (*UNATRANS / DIRISI*), réunion du CA de l'ANATC le matin au Kremlin Bicêtre ;
- 1^{ère} réunion 2017 du CA envisagée sur la BA 105 Evreux (*à l'EM.EAC2P 00550*) ;
- AGN 2017 retenue sous sa formule traditionnelle. La 1^{ère} proposition pour La Saulaie (*près de Tours*) est retenue à l'**unanimité**.
 - Date : **30 et 31 mai 2017** ;
 - Pré réservation pour fin juillet 2016 (*demande devis*) ;
 - Choix et confirmation pour contrat fixés début septembre 2016 pour insertion dans les « pages bleues ».

10. Rapport financier

La trésorière nationale, Evelyne GARNIER, présente le rapport financier 2014/2015 suivant : voir annexe ci-jointe.

Le compte d'exploitation 2015 et les prévisions 2016 ont été commentés et justifiés point par point par la trésorière nationale et le secrétaire national, Evelyne et Patrick GARNIER.

11. Rapport du vérificateur aux comptes - Daniel WERTEPNA :

Je soussigné Daniel WERTEPNA, vérificateur aux comptes, déclare avoir examiné les documents comptables remis par Evelyne GARNIER, Trésorière Nationale pour l'année 2015.

Les documents remis sont remarquablement bien tenus.

J'ai procédé par sondage à la vérification de la concordance des sommes inscrites sur les relevés bancaires, les factures et les bordereaux.

Aucune anomalie n'ayant été constatée, je vous propose de donner quitus à la Trésorière et de la féliciter pour la clarté de ses dossiers.

Fait à Sevrier, le 30 mai 2016.

Résolution n° 4 : Rapport financier approuvé à l'unanimité

12. Renouvellement du tiers sortant des conseillers d'administration

Les membres du conseil d'administration sortant, sont : ANDRE Georges, BLANCHET Raymond, CADET Gérard, DONADEY Georges, GOUBERN Roger, LUCAS Marcellin, PEYRUSEIGT Jean et THIEUX Paul.

Seul BLANCHET Raymond ne se représente pas (*lettre reçue par le Président*). Les autres membres sont réélus pour une durée de trois ans.

Les autres membres du conseil d'administration sont : ANGAUD Jean-Claude, BIBAUD Jean, CHAMPARNAUD Jean-Philippe, DROGOU Jean, GARNIER Patrick, GARNIER Evelyne, GIORDAN Paul, HERRAUD Jean, FAUQUET Philippe, FERRO Patrick et VINDEL Christian.

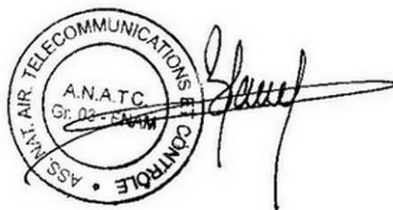
L'effectif total du conseil d'administration est donc de 19 membres pour un maximum admissible de 30.

Résolution n° 5 : Renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration de l'ANATC approuvé à l'unanimité.

13. Fin de l'assemblée générale 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15 pour laisser place à la réunion du conseil d'administration.

Jean BIBAUD
Président de l'ANATC



Annexe au CR n° 011 du 07 juin 2016 (3 pages)

GESTION DE L'EXERCICE 2015 sans les groupes régionaux

Début de l'exercice comptable le 1^{er} janvier 2015

Fin de l'exercice comptable le 31 décembre 2015

Report de l'exercice précédent			Charges de l'exercice					
370	Stock marchandises	0,00 €	603	Sortie de stock				
512	Livret A	40 150,59 €	606	Frais de fonctionnement - Administratifs	409,17 €			
531	Caisse		610	Frais organisation animations	10 706,14 €			
514	Banque Postale	2 615,95 €	611	Bulletin ANATC	1 130,15 €			
Total report A		42 766,54 €	625	Frais de déplacements	1 951,68 €			
Exercice sans les groupes régionaux			626	Frais postaux et téléphoniques	98,89 €			
			658	Reversement cotisations aux groupes	2 424,85 €			
			671	Dons à l'Adhérent	700,00 €			
			672	Frais obsèques et Stèle	2 022,30 €			
			673	Frais divers	791,90 €			
			Total des dépenses C		20 235,08 €			
			Produits de l'exercice			Disponibilités en fin d'exercice		
			703	Augmentation du stock		370	Stock marchandises	
			706	Abonnement revue	0,00 €	512	Livret A	40 510,27 €
			708	Recettes des animations	15 207,00 €	531	Caisse	
740	Subventions	2 248,00 €	514	Banque Postale	7 436,71 €			
758	Cotisations adhérents	7 129,75 €						
765	Recettes sur livret	359,68 €						
771	Dons	277,59 €						
772	Recettes diverses	193,50 €						
Total des recettes B		25 415,52 €	Total D		47 946,98 €			
Résultat de l'exercice 2014 (B - C)		5 180,44 €						
Total (A + B)			Total (C + D)					
		68 182,06 €			68 182,06 €			

GESTION DE L'EXERCICE 2015 incluant les groupes régionaux

Début de l'exercice comptable le **1^{er} janvier 2015**

Fin de l'exercice comptable le **31 décembre 2015**

Report de l'exercice précédent			Charges de l'exercice					
370	Stock marchandises	0,00 €	603	Sortie de stock				
512	Livret A	40 150,59 €	606	Frais de fonctionnement - Administratifs	935,12 €			
531	Caisse		610	Frais organisation animations	21 104,14 €			
514	Banque Postale	16 106,43 €	611	Bulletin ANATC	1 130,15 €			
Total report A		56 257,02 €	625	Frais de déplacements	1 951,68 €			
Exercice incluant les groupes régionaux			626	Frais postaux et téléphoniques	219,49 €			
			658	Reversement cotisations aux groupes	4 042,84 €			
			671	Dons à l'Adhérent	700,00 €			
			672	Frais obsèques et Stèle	2 022,30 €			
			673	Frais divers	844,85 €			
			Total des dépenses C		32 950,57 €			
			Produits de l'exercice			Disponibilités en fin d'exercice		
			703	Augmentation du stock		370	Stock marchandises	
			706	Abonnement revue	0,00 €	512	Livret A	40 510,27 €
			708	Recettes des animations	24 348,00 €	531	Caisse	
740	Subventions	2 248,00 €	514	Banque Postale	20 243,62 €			
758	Cotisations adhérents	9 835,17 €						
765	Recettes sur livret	359,68 €						
771	Dons	305,59 €						
772	Recettes diverses	351,00 €						
Total des recettes B		37 447,44 €	Total D		60 753,89 €			
Résultat de l'exercice 2014 (B - C)		4 496,87 €						

Total (A + B) 93 704,46 €

Total (C + D) 68 182,06 €

PREVISIONNEL 2016

2015			PREVISIONS 2016	
TITRES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES
Cotisations	9 595,92 €		7 000,00 €	
Adhésions			200,00 €	
Reversement Groupes		4 042,84 €	1 000,00 €	3 000,00 €
Rappels Cotisations				
Versement Volontaires			5 000,00 €	5 000,00 €
Médailles			50,00 €	200,00 €
Divers	351,00 €		100,00 €	150,00 €
Allocation F NAM	2 248,00 €		1 200,00 €	550,00 €
Fêtes et Réunions	22 218,00 €	18 926,44 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Frais de Bureau		910,52 €		300,00 €
Frais Postaux (Bureau)		219,49 €		300,00 €
Frais Postaux (Bulletin)		844,85 €		650,00 €
Edition Bulletin		1 130,15 €		1 500,00 €
Frais Déplacement		1 951,68 €		2 000,00 €
Missions, Réceptions			400,00 €	500,00 €
Abonnements, Cotisations				500,00 €
Social (Dons)	305,59 €	700,00 €		100,00 €
Social (Obsèques)		2 022,30 €		500,00 €
Intérêts CNE	359,68 €		300,00 €	
RESULTAT (<i>bénéfice</i>)	4 329,92 €			
TOTAL	35 078,19 €	30 748,27 €	35 250,00 €	35 250,00 €